



**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 02-2024  
21 MARS 2024**

**Nombre de Conseillers :**

En exercice 14  
Présents 11  
Votants 11

L'an deux mil vingt quatre  
Le vingt et un mars à 18H00  
Le Conseil Municipal de la Commune de PETIT PALAIS ET CORNEMPS  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire  
à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DUMON, doyen de l'assemblée,  
délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Madame Patricia  
RAICHINI

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13/03/2024

PRESENTS :

DUMON-VEYSSIERE-AUDOUIN-BORDELAIS-BOUTIN-HUCHET-MARTIN-  
POUDRET-TRANQUARD-BORDAS-REYGADE

ABSENTS-EXCUSES

BROUDICHOX-JOCELYN

SECRETAIRE DE SEANCE : BORDAS Christian

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT(4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)	DEPENSES ou DEFICIT (4)	RECETTES ou EXCEDENTS (4)
COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL						
Résultats reportés		262 026,00		97 332,06		359 358,06
Opérations de l'exercice	537 341,89	588 104,20	173 608,18	113 477,71	710 950,07	701 581,91
TOTAUX	537 341,89	850 130,20	173 608,18	210 809,77	710 950,07	1060 939,97
Résultats de clôture						
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	537 341,89	850 130,20	173 608,18	210 809,77	710 950,07	1060 939,97
RESULTATS DEFINITIFS		312 788,31		37 201,59		349 989,90

2° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

3° Arrête les résultats définitif tels que résumés ci-dessus ;

Madame le Maire quitte la salle du Conseil.

Le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2023 à l'unanimité des membres présents et représentés.

Acte rendu exécutoire le

Le Président

Le Secrétaire de séance

Publié ou notifié le : 25/03/2024